

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE361

présenté par  
M. Goldberg, rapporteur

-----

### ARTICLE 28

Après les mots:"ses membres de", rédiger ainsi la fin de l'alinéa 56:

"se retirer de celle-ci".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.